



Les préfets délégués pour la police à Lyon¹

PRÉFET

COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE, DÉLÉGUÉ POUR LA POLICE

Jean PERIER du 9 octobre 1972 au 1^{er} juillet 1974²

Paul NOIROT-COSSON du 1^{er} juillet 1974 au 15 novembre 1975

Roger CHAIX du 15 novembre 1975 au 1^{er} février 1979

Jean CHEVANCE du 1^{er} février 1979 au 27 juillet 1981

Bernard GRASSET du 24 juillet 1981 au 6 août 1984³

Georges PEYRONNE du 6 août 1984 au 9 décembre 1985

Alain JEZEQUEL du 9 décembre 1985 au 9 mai 1986

Georges BASTELICA du 9 mai 1986 au 28 avril 1989

PRÉFET ADJOINT POUR LA SÉCURITÉ

Michel DIEFENBACHER du 2 octobre 1989 au 20 décembre 1992

Philippe MARLAND du 21 décembre 1992 au 1^{er} avril 1993

¹ A/c de 1972, nomination d'un préfet délégué pour la police dont le titre actuel est préfet délégué pour la défense et la sécurité. Appellation usitée couramment « préfet de police »
Pouvoirs des préfets de zone de défense et de sécurité

https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000021906498

Code de la défense : le PDDS, préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de zone de défense et de sécurité.

<http://www.codes-et-lois.fr/code-de-la-defense/toc-principes-generaux-defense-mise-oeuvre-defense-non-militair-66bb7c9-texte-integral>

² Décret 72-880 du 29 septembre 1972 sur les attributions du préfet délégué pour la police.

³ Décret du 10 mai 1982, portant appellation de commissaire de la République et de commissaire adjoint supprimée par décret du 29 février 1988, reprenant les titres de préfet et de sous-préfet. Le corps provisoire des Commissaires de la République créé par le général De Gaulle par l'ordonnance du 3 juin 1944, et réglé par les ordonnances des 29 septembre 1944, 6 novembre 1944 et 24 octobre 1945 avait été supprimé par la loi 46-515 du 26 mars 1946.

PRÉFET DÉLÉGUÉ POUR LA SÉCURITÉ ET LA DÉFENSE⁴

Marcel LECLERC du 24 mai 1993 au 7 juillet 1995⁵

Régis GUYOT du 22 juin 1995 au 21 juillet 1997⁶

Jean PARAF du 4 août 1997 au 11 février 1998

Pierre GUINOT-DELERY du 11 février 1998 au 5 janvier 2000

Yves GUILLOT du 14 février 2000 au 27 août 2004

Emmanuel BERTHIER du 30 août 2004 au 4 septembre 2005

Jean-Pierre LAFLAQUIERE du 5 septembre 2005 au 28 août 2006

Xavier de FÜRST du 29 août 2006 au 7 juin 2009

PRÉFET DÉLÉGUÉ POUR LA DÉFENSE ET LA SÉCURITÉ⁷

Olivier MAGNAVAL du 29 juin 2009 au 16 janvier 2011

Jean-Pierre CAZENAVE-LACROUTS du 17 janvier 2011 au 17 avril 2013

Stéphane ROUVÉ du 18 avril 2013 au 8 janvier 2015

Gérard GAVORY du 29 janvier 2015 au 20 mars 2017

Etienne STOSKOPF du 27 mars 2017 au 23 octobre 2018

David CLAVIERE du 24 octobre 2018 au 20 mars 2019

Emmanuelle DUBEE du 2 avril 2019 au 25 juillet 2020

Thierry SUQUET du 29 juillet 2020 au 30 juin 2021

Ivan BOUCHIER du 19 juillet 2021 (30 juin) à août 2023

Juliette BOSSART-TRIGNAT du 21 août 2023

Août 2021
Michel Salager

⁴ Les zones de défense ont été réformées en 1991 et juillet 2000. Décrets 2002-84 du 16 janvier 2002 sur les préfets de zone, 2002-916 du 30 mai 2002 sur les secrétariats généraux pour la police, 2002-917 du même jour sur les zones de défense,

⁵ Décret 93-377 du 18 mars 1993, instituant des préfets délégués pour la sécurité et la défense auprès des préfets de zone de défense.

⁶ Décret du 4 octobre 1995

⁷ Les réformes de 2009 (loi de programmation militaire du 29 juillet 2009) et de 2010 (décrets n^{os} 2010-224 et 2010-225 du 4 mars 2010) ont changé la dénomination de ces zones devenues « zone de défense et de sécurité ».

[Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 Siret : 524.660.289.00017](mailto:shplyon@yahoo.fr)

shplyon@yahoo.fr - <http://www.slhp-raa.fr> - <https://twitter.com/SLHPolice>

<https://www.facebook.com/PoliceHistoire> - <https://www.linkedin.com/company/slhp>

[Calaméo - Société Lyonnaise d'Histoire de la Police \(calameo.com\)](http://calameo.com)